

Gouvernement du Québec

Décret 379-2025, 19 mars 2025

CONCERNANT l'exercice de fonctions judiciaires par des juges à la retraite de la Cour du Québec

ATTENDU QU'en vertu de l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), le gouvernement peut, à la demande du juge en chef, pour le temps qu'il détermine et s'il l'estime conforme aux intérêts de la justice, autoriser un juge à la retraite à exercer les fonctions judiciaires que le juge en chef lui assigne et que pour être autorisé à exercer de telles fonctions, un juge à la retraite doit avoir suivi le programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale établi par le Conseil de la magistrature;

ATTENDU QUE le juge Pierre Dupras prendra sa retraite le 21 mars 2025, que la juge Julie Veilleux prendra sa retraite le 1^{er} avril 2025, que la juge Marie-Josée Di Lallo prendra sa retraite le 23 avril 2025 et que le juge James Rondeau prendra sa retraite le 10 mai 2025;

ATTENDU QU'ils ont suivi la formation requise par la loi, et que le juge en chef a demandé que ces juges soient autorisés à exercer des fonctions judiciaires conformément à l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires;

ATTENDU QU'il est conforme aux intérêts de la justice d'autoriser ces personnes à exercer des fonctions judiciaires pour une période déterminée;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QU'en vertu de l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), messieurs Pierre Dupras et James Rondeau et mesdames Julie Veilleux et Marie-Josée Di Lallo, juges retraités de la Cour du Québec, soient autorisés à exercer les fonctions judiciaires que leur assignera le juge en chef de la Cour du Québec;

QUE le mandat du juge Pierre Dupras s'échelonne du 21 mars 2025 au 31 mai 2025;

QUE le mandat de la juge Julie Veilleux s'échelonne du 1^{er} avril 2025 au 31 mai 2025;

QUE le mandat de la juge Marie-Josée Di Lallo s'échelonne du 23 avril 2025 au 31 mai 2025;

QUE le mandat du juge James Rondeau s'échelonne du 10 mai 2025 au 31 mai 2025.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

85303

